



GDS

Auvergne

L'action sanitaire ensemble

Rhône-Alpes

Rapport d'activité



Assemblée générale 2022



Rapport technique





Section Bovine



BVD, sur la bonne voie

Le **programme collectif** lancé entre 2019 et 2020 est efficace. Les résultats sont bons, ils se situent au delà des attentes initiales pour ce pas de temps. En témoignent d'une part le taux de veaux IPI à la naissance qui se situe à 0,06 % et le taux d'élevage dépistés pour plus de 98 % en fin d'année 2021. Ces indicateurs sont les signes d'une bonne application du programme collectif par les éleveurs de la région et illustrent tout l'intérêt de l'investissement collectif.

Pour gagner encore en efficacité les services de l'Etat ont depuis cette année décidé d'accompagner les GDS dans la **gestions des derniers récalcitrants**. Une démarche visant à la mise en demeure des éleveurs ne respectant pas les règles communes a déjà permis de régler la majorité des cas problématiques dans les différents départements.

L'efficacité de cette première phase de dépistage nous engage à réfléchir dès maintenant à la stratégie de **surveillance sérologique**. Cette phase doit toutefois être murement réfléchi pour ne pas dégrader les résultats acquis. C'est pourquoi nous prendrons le temps nécessaire à sa mise en place pour garantir la réussite de cette lutte collective sur la durée.





Section Bovine



Besnoitiose, Agir tant qu'il est encore temps

Le **dépistage** a nettement évolué en 2021 dans la région. Désormais tous les élevages laitiers sont dépistés au moins une fois par an. De même en élevages allaitants de 25 à 100 % des élevages de 6 départements de la région ont été dépistés durant la campagne de prophylaxies 2021 - 2022. Pour ce qui est du dépistages à l'**introduction**, ils sont proposés dans tous les départements et sont même rendus obligatoires dans 5 d'entres eux. Sur le volet de l'**assainissement**, la quasi-totalité des départements accompagnent les éleveurs dans l'élimination des bovins porteurs tout en les engageant dans un plan d'assainissement. Ces stratégies perdureront et se développeront dans les années à venir.

La situation géographique « d'entre deux » de notre région entre des zones où la besnoitiose devenue endémique est entrée dans les mœurs et d'autres où la volonté d'une stratégie de défense s'impose, implique de coordonner des actions efficaces appuyées sur des **outils pertinents**. Les travaux nécessaires à la validation des kits de dépistage en mélange ou des analyses PCR Biopsie en cours sont très attendus sur le terrain. Ils devraient permettre à chaque département d'avancer plus rapidement dans un cadre financier contraint.





Section Bovine



IBR

Au **bilan de la campagne 2020 - 2021** le taux de cheptels dépistés est de 93,9 % et le taux de cheptels indemnes est de 92,62 %. En Auvergne Rhône Alpes 0,6 % des bovins sont positifs, ils sont détenus dans 1,54 % des cheptels. Sur cette campagne encore 0,35 % des cheptels négatifs se sont vus contaminés. Le département de la Loire a notamment été impacté par de nouvelles contaminations causées par des mouvements de bovins durant lesquels les règles de base n'ont pas été respectées. Les introductions sont dépistées pour moitié, 0,17 % étaient positives et dans ce contexte, les dérogations ont été gelées dans plusieurs départements pour limiter les risques de contamination.

L'AFSE a renouvelé sa **confiance** dans le système mis en œuvre par l'OVS/les GDS et dans les qualifications délivrées suite à son audit en novembre 2021.

La **reconnaissance par la Commission Européenne** du programme d'éradication de l'IBR introduit des changements importants. Ces nouvelles mesures visent à optimiser l'efficacité de la lutte pour atteindre, à l'issue des 6 ans à venir, les objectifs fixés par l'Europe à savoir 99,9 % de bovins Indemnes et 99,8 % de troupeaux Indemnes en France. Les règles de qualification ont changé et la possibilité d'alléger la prophylaxie, pour les élevages indemnes depuis au moins 3 ans, a été introduite, motivée par des économies importantes pour les éleveurs.





Section **Bovine**



Prophylaxie – Introduction – ASDA

Ces **missions confiées par l'Etat**, nécessitent des audits réguliers. En 2021 notre audit interne annuel s'est déroulé dans la Drôme. Le département de l'Allier a lui été audité, sans écart, par le COFRAC. Le dynamisme et les compétences des OPI dans les départements permettent d'assurer un travail efficace et de qualité en lien avec nos partenaires, malgré les difficultés rencontrées avec les outils, l'adaptation à la LSA et la problématique du maillage vétérinaire.

Sur le plan technique, 26 963 interventions de **prophylaxie** ont été réalisées sur les 27 980 initialement prévues pour la campagne 2021 – 2021. Elle se décomposent ainsi :

- Brucellose : 26 963 ;
- Leucose : 5 744 ;
- Tuberculose : 29 ;

Pour ce qui est de l'édition des **ASDA** : 1 250 810 éditions sur la campagne dont 1 011 915 de naissance et 238 895 pour introduction. 181 456 ASDA ont été éditées pour introduction en atelier dérogatoire.





Sections Petits Ruminants



Des problématiques majeures

Les efforts déployés autour du développement des **statuts sanitaires** sont importants. Ils sont nécessaires pour démocratiser cette arme de prévention efficace en élevage de petits ruminants. Les statuts vis-à-vis des 4 maladies que sont Fièvre Q, Chlamydiose, Paratuberculose et Visna Maedi/CAEV sont encore trop peu connus dans les troupeaux et pourtant ils se révèlent souvent salutaires lors d'une simple introduction ou de tout mélange par l'association d'animaux cohérent sur le plan sanitaire. Les fiches maladies proposées par les GDS ont en ce sens été actualisées. Même si plus de 700 statuts sont désormais connus la démarche reste encore à encourager pour le bien de tous.

Dans la continuité des travaux engagés sur le **parasitisme** en 2020 les forces sont mis en commun pour répondre au besoin de communication auprès des éleveurs de petits ruminants. Une vidéo et un livret technique dédiés sont en réflexion. Ils permettront d'apporter de l'information actualisée aux éleveurs. Et, parce que l'évolution des pratiques passe aussi par la formation, un nouveau module sur le parasitisme verra prochainement le jour. Enfin des réflexions autour d'un protocole de coproscopie permettront aux éleveurs de viser juste dans leurs pratiques de traitement.





Section Caprine



Une section caprine **dynamique**

La section Caprine prend part à différents **groupes de travail** autour des problématiques de la filière. Dans la continuité des travaux conduits autour du parasitisme par les sections petits ruminants, la section s'implique dans le groupe de travail du projet PEPIT ParCap avec différents partenaires. Un autre projet PEPIT, le projet Opti'Primi qui vise à caractériser les causes d'échec ou de réussite des primipares est également suivi par la section caprine. Un projet CASDAR sur le bien être animal est en cours et la section apporte dans ce cadre son point de vue sur la définition des indicateurs. Enfin un nouveau projet sur les nouvelles technologies a vu le jour sous le nom de SMART et la section apportera la touche sanitaire aux réflexions.

Suite à l'implication de la section caprine dans le groupe de travail national **CAEV** le nouveau référentiel élaboré sur la base de notre programme régional historique, pourra être utilisé pour la campagne 2021 2022.

Les échanges du **COFIL** quant à eux en dormance sur 2021 reprendront en 2022. La section caprine apportera les éléments sanitaires nécessaires à l'orientation du plan de filière.





Section Ovine



Une section ovine **impliquée**

Les échanges menés au sein du **COFIL** cette année ont été nombreux. Ils ont légitimé la constitution d'un groupe de travail, conduit par la FRGDS, dédié au sanitaire où les différents acteurs ont pu concentrer leurs réflexions sur les principales thématiques de santé ovine. Si les discussions autour des statuts sanitaires ont souvent été perturbées par des intérêts divergents, notamment commerciaux il ne reste pas moins nécessaire de poursuivre nos efforts de déploiement. Le sanitaire ne peut être balayé, au détriment souvent de l'installation de jeunes éleveurs. La problématique de la gestion du parasitisme inquiète également la filière. Des réflexions menées sur l'opportunité de mise en place de travaux visant à faire évoluer les pratiques de traitement sont en cours. Elles permettront d'orienter la filière vers l'intégration de nouvelles stratégies plus durables et adaptées au contexte de résistance des parasites aux anthelminthiques.

Au delà de notre région, le guide de gestion de la **gale ovine** est paru en fin d'année 2021. Ce guide présente les recommandations de prévention, surveillance et lutte contre les foyers de gale ainsi que la surveillance et la prévention pré-mouvement vers un rassemblement temporaire collectif de longue durée. Aussi des cas d'**avortements précoces** d'agnelles (jusqu'à 75% dans certains élevages), identifiés depuis plusieurs années en rayon Roquefort pourraient être attribués à un nouveau pathogène. Des investigations seront conduites dans les années à venir et bénéficieront aussi aux autres régions potentiellement touchées.





Section Porcine



La PPA à nos frontières

Le contexte sanitaire Européen en matière de **Peste Porcine Africaine** a motivé tout au long de l'année le maintien d'un état d'alerte fort. Les cas Italiens de début d'année 2022 à quelques dizaines de kilomètres des frontières ont illustré toute l'importance du « risque sandwich » vecteur de contamination non négligeable à plusieurs centaines de kilomètres et de fait entre différents pays.

Sur le plan de la prévention les GDS ont œuvré, en parallèle du plan de relance, à la mise en place de nombreuses **formations** sur la biosécurité pour guider les éleveurs dans la réflexion d'une stratégie de prévention de l'introduction du virus efficace le cas échéant. Des **audits** ont également été conduits, notamment via l'application Pig Connect permettant de faire un point précis sur le niveau de biosécurité de l'élevage.

La filière porcine n'est pour autant pas épargnée par les autres maladies. Des cas de maladie d'**Aujeszky** ont notamment été recensés en élevages de sangliers. Pour ce qui est du **SDRP** les projets de fin d'année supplantés par la PPA reprendront dès que la situation s'apaisera.





Section **Apicole**



Des projets **porteurs**

Les discussions menées durant l'année 2021 ont permis de tracer les premières lignes d'un **projet régional fédérateur et au service de ses départements**, tout en donnant l'énergie nécessaire à la région pour organiser et gérer les projets dans l'intérêt de la santé de l'abeille.

Sur le plan technique, de beaux projets ont été menés, avec la tenue de la deuxième édition des **rencontres sanitaires apicoles** en visioconférence cette année, contexte sanitaire oblige. Divers sujets ont été abordés avec les deux partenaires qui nous accompagnent sur cet événement, l'ADA et le GTV. Cet événement de qualité sera reconduit.

Le **plan Varroa** a comme chaque année permis de mettre en lumière les problèmes de terrain et de proposer les solutions en regard. Le varroa est la cause de nombreux dommages aux ruchers de la région et nous devons poursuivre nos efforts pour adapter au mieux les pratiques de nos apiculteurs professionnels ou de loisir.

Enfin la **plateforme de signalement du Frelon Asiatique** complètement retravaillée pour maximiser son ergonomie a recensé 3030 signalements cette année.





Section Aquacole



Mise en place du PNES – NHI SHV

Cette section co-animée avec l'[ADAPRA](#) a pour projet phare, la mise en place du PNES : [Programme National d'Eradication et de Surveillance](#) de 2 maladies contagieuses. La Nécrose Hématopoïétique Infectieuse (NHI) et la Septicémie Hémorragique Virale (SHV) affectent les salmonidés. Les élevages de salmonidés sont directement concernés mais la pisciculture d'étang l'est aussi, dans une moindre mesure, avec les brochets.

L'import de brochet est essentiel à la filière piscicole d'étang, or, en Europe l'approvisionnement en poisson indemne NHI/SHV est pour l'heure impossible. Il a été engagé cette année un travail de fond au niveau national de concert avec la FESASS. Une première rencontre a eu lieu en octobre en République Tchèque où les organisations professionnelles, les représentants de l'Etat et les importateurs ont pu rencontrer leurs homologues pour échanger sur la problématique. Les retours de cette réunion sont très favorables et devraient déboucher, nous l'espérons, sur un réel engagement.

En parallèle une grande partie des sites aquacoles d'AURA qui détiennent un AZS (Agrément Zoo Sanitaire) ont abouti ou s'engagent dans une démarche de [qualification](#).





Organisme de Formation



Mutualiser la formation

Les GDS de la région mettent en œuvre chaque année de nombreuses formations sur des thèmes divers et variés et ce pour toutes les espèces. Les **formations** sont des moments d'échanges privilégiés entre éleveurs et intervenants de qualité, précisément choisis pour répondre aux problématiques et thèmes abordés.

la FRGDS AURA a été reconnue **Organisme de Formation** et est entrée dans une démarche mutualisée avec les GDS, de certification Qualiopi & Qualicert afin de répondre aux futures exigences de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel et pouvoir bénéficier de l'accompagnement VIVEA. Pour notre première année le taux de satisfaction était de 80 %.

Sur le plan technique les travaux de création des **modules de formation** seront également mutualisés pour répondre le plus efficacement possible aux besoins des éleveurs et aux obligations réglementaires. La diversité des compétences de notre réseau permettra d'échanger efficacement autour des différents besoins d'aujourd'hui et de demain.





Communication



Échanger et informer

L'événement phare de la région, le **Sommet International de l'Élevage** annulé en 2020 a rassemblé cette année pour ses 30 ans plus de 93 000 visiteurs. 20 GDS et 11 filiales de la région et des départements voisins étaient au rendez vous autour du thème central de la Biosécurité. Cette rencontre est chaque année l'occasion d'échanger avec les éleveurs et nos partenaires autour de divers sujets, dans une ambiance conviviale.

Le **GDS Info** a vu naître sa seconde édition pour la région AuRA. 35 130 exemplaires ont été imprimés cette année. Il se composait pour cette édition d'un dossier d'actualités départementales et d'un dossier technique sur le thème du parasitisme et des pratiques de gestion raisonnées.

Notre **bulletin de communication** est édité chaque semestre depuis mi 2020 et permet de faire état de l'avancée de nos différents travaux. C'est un outil de communication privilégié et simple pour notre réseau et nos partenaires.





Le sanitaire est l'affaire de tous,
merci à nos adhérents, à nos
équipes et à tous nos partenaires.



GDS
Auvergne
Rhône-Alpes
L'action sanitaire ensemble